

RISQUES TECHNIQUES

EnR – Microcentrales Hydroélectriques



VOUS ÊTES INVITÉ A RÉPONDRE A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS AFIN QUE VOTRE DEMANDE PUISSE ÊTRE TRAITÉE.

COURTIER

Nom du Cabinet :

Nom et prénom du représentant :

E-mail :

Téléphone :

Adresse :

N° :

Type de voie :

Nom de la voie :

Code postal :

Ville :

Code ORIAS :

PROPOSANT (sera le Preneur d'Assurance si le contrat est souscrit)

Raison sociale (fournir un extrait Kbis) :

Forme juridique :

Nom et prénom du représentant :

Siège social :

N° :

Type de voie :

Nom de la voie :

Code postal :

Ville :

Code NAF :

Siret :

Activités exercées :

Date de création de l'entreprise :

Date de clôture de l'exercice social :

Chiffre d'affaires :

Effectif :

CARACTÉRISTIQUES DU FUTUR CONTRAT

Affaire Nouvelle

Remplacement

Date d'effet souhaitée :

Échéance annuelle :

Fractionnement : Annuel

Semestriel

SITUATION DU RISQUE

N° : Type de voie : Nom de la voie :
Code postal : Ville :
Lieu dit : Superficie des locaux : m²
Zone géographique du risque : ville montagne
 autres :
 En site isolé : coordonnées GPS :

TYPE D'IMPLANTATION DE LA CENTRALE :

Date de mise en service de la centrale (date de raccordement au réseau) :

Différence de niveau entre le plancher de la centrale :

et le niveau d'eau moyen du cours :

et le niveau de la crue décennale :

Nom du cours d'eau :

Type de cours d'eau : rivière torrent Rive : gauche droite

Débit annuel moyen maximum

Haute chute : m Basse chute : m

Type de centrale : conduite forcée fil de l'eau

Débit équipé : Hauteur de chute nette : m

Qualité de l'eau : Degré de propreté :

Nature : siliceuse calcaire vaseuse

ANTÉCÉDENTS DU RISQUE

Le Proposant ou l'Assuré ou le Bénéficiaire :

A-t-il été, au cours des 3 dernières années, en liquidation ou en redressement judiciaire ? OUI NON

Si oui, quelle est à ce jour l'évolution de sa situation ? (rachat, plan de continuation...):

A-t-il été assuré pour ce risque ? OUI NON

Si oui, par quel assureur ?

N° de contrat :

A-t-il déclaré des sinistres au cours des 3 dernières années ? OUI NON

Dans l'affirmative, nous en préciser la nature, le nombre, les circonstances, la date et l'importance :

Ces sinistres ont-ils entraîné la résiliation du contrat ? OUI NON

Si non, motif du changement d'assureur :

Des mesures ont-elles été prises pour éviter le renouvellement de sinistres de même nature ?

OUI NON

Si oui, lesquelles :

Autres événements ou circonstances pouvant donner lieu dans l'avenir à la mise en jeu de l'éventuel contrat ?

OUI NON

Si oui, fournir les détails :

Catastrophes naturelles :

Sinistres déclarés au cours des 10 dernières années :

OUI NON

Si oui, indiquer la date, nature et coût des sinistres :

Le Proposant certifie que les biens sont en parfait état d'entretien et de fonctionnement, qu'ils ont subi les essais de réception et qu'à sa connaissance ils ne recèlent ni vice, ni défaut.

INVENTAIRE DES MACHINES - Partie mécanique

Total partie mécanique : EUR

Conduite forcée : OUI NON

Si oui : aérienne enterrée

Longueur : diamètre :

Nature du métal : Année de construction :

Valeur de remplacement à neuf (HT) : EUR

Prise d'eau :

Type : Année de construction :

Présence d'un dégrilleur automatique : OUI NON

Chambre d'équilibre : OUI NON

Vannage : de tête de garde de décharge

Valeur de remplacement à neuf (HT) : EUR

Canal d'amenée:

Longueur : m Année de construction :

Valeur de remplacement à neuf (HT) : EUR

Turbine(s)	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Valeur de remplacement à neuf HT (en EUR)				
Type				
Constructeur				
Débit				
Puissance				
Vitesse de rotation				
Axe				
Régulation				
Date mise en service				

Multiplicateur(s)	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Valeur de remplacement à neuf HT (en EUR)				
Type				
Constructeur				
Puissance				
Refroidissement				
Date mise en service				

Pièces détachées sur le site :

- roue de turbine déflecteurs paliers
 aiguilles autres :

INVENTAIRE DES MACHINES - Partie électrique

Total partie électrique : EUR

Génératrice(s) / Alternateur(s)	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Valeur de remplacement à neuf HT (en EUR)				
Type				
Constructeur				
Puissance				
Vitesse de rotation				
Tension				
Date mise en service				

Transformateur(s)	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Valeur de remplacement à neuf HT (en EUR)				
Type				
Constructeur				
Puissance				
Tension au secondaire				
Refroidissement				
Date mise en service				

Armoire(s) moyenne tension	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Valeur de remplacement à neuf HT (en EUR)				
Type				
Constructeur				
Date mise en service				

Ligne haute tension :

Longueur :

Propriétaire :

DOMMAGES AUX BIENS ENTREPRISES

Renonciation à recours

Proposant locataire : a-t-il renoncé à recours contre le propriétaire ? OUI NON Réciproque

Proposant locataire : assurance pour le compte du propriétaire ? OUI NON

Proposant propriétaire : a-t-il renoncé à recours contre le(s) locataire(s) ? OUI NON Réciproque

Autres renonciations à recours :

Expertise préalable : OUI NON

(si oui, la fournir)

INCENDIE - DÉGÂTS DES EAUX - RISQUES ANNEXES

Bâtiment N°	Affectation des bâtiments (description détaillée)	Superficie (m²)	Année de construction

Éléments de construction	Nature des matériaux		
	Bâtiment N°	Bâtiment N°	Bâtiment N°
Ossature			
Murs Extérieurs			
Couverture			

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Contrôle annuel par un vérificateur agréé CNPP ? OUI NON
Si oui, joindre le certificat Q18

Contrôle thermographique infrarouge par un opérateur titulaire du certificat d'aptitude du CNPP ? OUI NON
Si oui, joindre le certificat Q19

PROTECTION / PRÉVENTION

Extincteurs mobiles OUI NON

Robinets d'Incendie Armés OUI NON

Détection Automatique Incendie OUI NON

Autres moyens de protection et prévention (extinction automatique ponctuelle, abonnement prévention conseil...) :

Moyens de secours extérieurs, bouches ou poteaux d'incendie, caserne des pompiers (distances et délais d'intervention) :

Surveillance, gardiennage :

Prévention :

un plan des actions de prévention a-t-il été établi ? OUI NON

existe-t-il une procédure de suivi des actions ? OUI NON

Pour la partie process :

Protection foudre : éclateurs parafoudre
 Ont-ils déjà fonctionné ?

Appareillage de mesure et de contrôle :

(préciser avec ou sans déclenchement automatique en cas de dépassement)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> de température des paliers | <input type="checkbox"/> de surintensité | <input type="checkbox"/> de manque d'eau |
| <input type="checkbox"/> de température de l'alternateur | <input type="checkbox"/> de survitesse | <input type="checkbox"/> de l'isolation des enroulements |
| <input type="checkbox"/> de pression d'huile | <input type="checkbox"/> de passage d'huile | |
| <input type="checkbox"/> de vibrations (préciser les machines contrôlées) : | | |
| <input type="checkbox"/> autres : | | |

Vitesse de rotation :

Vannage : de tête de garde de décharge

Les biens sont-ils périodiquement révisés ?

OUI NON

Par qui (ingénieur, mécanicien, contremaître) ?

Existe-t-il un contrat d'entretien sur les biens à assurer ?
(dans ce cas, nous fournir le contrat de maintenance)

OUI NON

Existe-t-il une garantie du constructeur ?

OUI NON

Pour les garanties vol/vandalisme :

Moyens de fermeture et de protections mécaniques (portes, devanture, fenêtres et autres ouvertures) :

Installation d'alarme

OUI NON

Installateur qualifié A.P.S.A.D.

OUI NON

Télésurveillance

OUI NON

Nom de la Société :

Intervention sur site

OUI NON

Gardiennage

OUI NON

Nature :

CAPITAUX

Coût total de l'investissement en EUR HT (1) :

(1) selon régime fiscal du Proposant

Répartition des capitaux en EUR HT (ou à défaut en %) des principaux éléments :

Matériel	Bâtiment	Génie Civil
EUR HT	EUR HT	EUR HT

Éléments financiers	Cocher si oui	CA annuel en EUR HT
Vente d'électricité	<input type="checkbox"/>	
Autres :		

MONTANT DES GARANTIES SOUHAITÉES

Biens et responsabilités	Montants
Bâtiments	
Mobilier, matériel	
Marchandises	
Matériel, marchandises en tous lieux	
Dommages électriques	
Frais et pertes	
Recours des voisins et des tiers	
Pertes d'exploitation	
Valeur à neuf sur : <input type="checkbox"/> Bâtiments <input type="checkbox"/> Matériel	
Pertes indirectes sur justificatifs : % sur : <input type="checkbox"/> Bâtiments <input type="checkbox"/> Matériel <input type="checkbox"/> Marchandises	
Honoraires d'experts	
Garantie des investissements	

PERTES DE RECETTES

Type de contrat EDF :

Prix de rachat maximal en centimes d'EUR/kWh :

CENT d'euros

Puissance de raccordement au réseau :

KWC

Production annuelle estimée :

KWH

Montant des recettes annuelles :

Euros

RESPONSABILITÉ CIVILE

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION (incluse)

RESPONSABILITÉ CIVILE APRÈS TRAVAUX OU LIVRAISON (en option)

OUI NON

Régime ICPE (Installation classée pour la Protection de l'Environnement) :

Si l'installation est soumise à : Enregistrement Autorisation

alors complétez le Formulaire de Déclaration des Risques Environnementaux :

Si l'installation est soumise à : Déclaration ou Non classée

alors répondez aux questions ci-dessous :

Produits dangereux et/ou polluants utilisés ou entreposés OUI NON

Si OUI, nature et quantité du produit (joindre la liste des produits) :

Aires/locaux de stockage de substances dangereuses en petit conditionnement OUI NON

Production de déchets solides, liquides ou gazeux OUI NON

Si OUI, émission :

Mode d'évacuation :

Aménagements spéciaux et mesures de prévention :

Inventaire des déchets ? OUI NON

Voisinage industriel ou agricole dangereux et/ou vulnérable ? OUI NON

Si OUI, précisez :

Pression écologique particulière ?

Aucune intermittente peu active

active actuellement fortement active

Nous vous remercions du soin apporté à remplir ce formulaire, et à le compléter suivant vos propres besoins.

Les informations à caractère personnel recueillies par ALBINGIA sont indispensables à la gestion de votre demande. Ces informations ont également pour finalité la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution des contrats d'assurance souscrits.

L'ensemble des réponses aux questions sont obligatoires ; à défaut de réponse à l'une d'entre elles, votre demande pourrait ne pas être traitée.

Toute opération relative aux données à caractère personnel est soumise aux dispositions du règlement européen 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

Nous vous informons que les données recueillies pourront être communiquées en tant que de besoin et au regard des finalités mentionnées ci-dessus aux entités composant la compagnie ALBINGIA en France ainsi que, si nécessaire, à ses intermédiaires et réassureurs, sous-traitants et prestataires, dans le respect de la législation sur la protection des données à caractère personnel, et dans la limite nécessaire à l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Par ailleurs, vous êtes informé qu'en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, ALBINGIA peut être amené à communiquer des informations à des autorités administratives ou judiciaires habilitées.

En application de la réglementation et en particulier du Règlement européen 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation des informations qui vous concernent, en justifiant de votre identité en écrivant à l'adresse suivante : ALBINGIA – Délégué à la protection des données (DPD) - 109/111 rue Victor Hugo, 92300 LEVALLOIS PERRET - par mail : dpd@albingia.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Les données vous concernant seront conservées pendant une durée de 3 (TROIS) ans à compter de la collecte ou du dernier contact en l'absence de conclusion d'un contrat.

En cas de contestation, vous disposez du droit de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés. En cas de décès, et en l'absence de directives de votre part, vous êtes informé que vos héritiers disposent d'un droit de s'opposer à la poursuite des traitements de vos données ou faire procéder à leur mise à jour.

Vous certifiez exactes les déclarations de la présente proposition qui pourront constituer la base d'un contrat d'assurance et reconnaissez avoir pris connaissance du texte des articles L.113.8 et L.113.9 du Code des Assurances repris ci-après.

Vous vous engagez à nous déclarer tout élément susceptible de modifier notre appréciation du risque et qui surviendrait postérieurement à la remise de la présente proposition, notamment tout événement susceptible de mettre en jeu les garanties de l'éventuel contrat.

Fait à

Le

**Faites précéder la signature de « Lu et Approuvé »
et apposer le cachet du proposant**

Extraits du Code des Assurances

Article L. 113.8

Indépendamment des causes ordinaires de nullité et sous réserve des dispositions de l'Article L.132.26, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, quand cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'Assuré a été sans influence sur le sinistre. Les primes payées demeurent alors acquises à l'Assureur, qui a droit au paiement de toutes les primes échues à titre de dommages et intérêts.

Article L.113.9

L'omission ou la déclaration inexacte de la part de l'Assuré dont la mauvaise foi n'est pas établie n'entraîne pas la nullité de l'assurance. Si elle est constatée avant tout sinistre, l'Assureur a le droit de maintenir le contrat, moyennant soit une augmentation de prime acceptée par l'Assuré, soit de résilier le contrat dix jours après notification adressée à l'Assuré par lettre recommandée, en restituant la portion de la prime payée pour le temps où l'assurance ne court plus. Dans le cas où la constatation n'a lieu qu'après un sinistre, l'indemnité est réduite en proportion du taux des primes payées par rapport au taux des primes qui auraient été dues, si les risques avaient été complètement et exactement déclarés.

PARTIE RÉSERVÉE A L'INTERMÉDIAIRE

Connaissez-vous personnellement le proposant ?

OUI NON

Si oui, depuis combien de temps ?

Fait à

Le

SIGNATURE DU COURTIER, APORTEUR DE L'AFFAIRE